



**SDIS**  
DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DU RHÔNE

LYON, LE **17 NOV. 2010**  
NOS RÉF. MI/CR/10-11-026  
CONTACT Colonel Marcel ILTIS  
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 51  
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57  
COURRIEL marcel.iltis@sdis69.fr  
PIÈCE(S) JOINTE(S)

### Réunion de la CATSIS

Le président de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours  
à  
Sergent-chef Rémy CHABBOUH  
Membre suppléant  
Représentant du collège des non-officiers SPP de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours

Je vous informe que la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours se réunira le :

**Mardi 7 décembre 2010 à 18 heures**  
**SDIS du Rhône**  
**Salle de direction A – 1<sup>er</sup> étage**  
**19 rue Rabelais - 69003 LYON**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du PV de la séance du 22 juin 2010,
  - Désignation d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint,
- 
1. Logistique médico-secouriste – convention entre le SDIS et les établissements hospitaliers, ✓
  2. Mesures relatives au logement en casernement des SPP, au logement par nécessité absolue de service hors casernement et au logement par utilité de service, ✓
  3. Procédure de gestion des fuites de gaz – conclusion d'une convention entre le SDIS et GrDF relative à l'utilisation du réseau ANTARES, ✓
  4. Convention entre le SDIS du Rhône et le Préfet de la zone de défense sud-est, Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône – mise à disposition de locaux à l'Etat Major Interministériel de Zone de défense sud-est, ✓
  5. Modification de l'arrêté préfectoral portant règlement opérationnel du SDIS du Rhône, ✓

6. Mise en œuvre du référentiel SAP-AMU dans le département du Rhône, /
7. Point sur les chantiers liés au BEA, /
8. Point sur ORION ANTARES, /
9. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 29 novembre 2010.

Merci de confirmer votre participation, soit par téléphone au secrétariat de la direction des ressources humaines (04 72 84 39 50), soit par mail à [drh@sdis69.fr](mailto:drh@sdis69.fr).



Colonel Serge DELAIGUE  
Directeur départemental